

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30332**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

MASTER : MASTER Art de la scène et du spectacle vivant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	Présidente de l'Université Paris VIII, Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 133 Musique, arts du spectacle, 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conception, programmation, production et gestion de projets artistiques et culturels à différentes échelles (locales, européennes, internationale)

Communication, développement et diffusion de spectacles

Administration et/ou gestion d'une structure

Création artistique

Analyse et critique de pratiques et d'oeuvres

Conception et mise en oeuvre de pratiques pédagogiques du spectacle vivant

Concevoir, conduire, coordonner un projet artistique dans ses dimensions interculturelles, politiques et économiques à l'échelle locale, européenne et/ou internationale

Identifier les coopérations multilatérales face aux enjeux des mondialisations

Contribuer à mettre en oeuvre des projets de politiques publiques culturelles et / ou artistiques locales, européennes et internationales

Maîtriser l'économie, la gestion, le droit et le fonctionnement du spectacle contemporain pour administrer et/ou diriger une structure, une institution artistique ou culturelle

Etre en charge de la production de spectacles, d'événements, de festivals, de manifestations

Elaborer la programmation d'un lieu, d'une structure, d'un événement

Contribuer à la communication d'une structure et à la diffusion d'événements artistiques et/ou culturels

Produire des études, des recherches, sur les pratiques performatives, les politiques culturelles

Développer des pratiques plurielles de création, des pratiques spectaculaires et les interroger

Appréhender une approche de création collaborative, dans son organisation, ses rapports humains et ses pratiques

Questionner les processus d'acteurs et de performers, les notions de jeu, de rôles entre réalité et fiction, leur conduites et directions

Analyser les enjeux de l'interdisciplinaire dans les pratiques artistiques contemporaines

Interroger par l'expérimentation les enjeux esthétiques et poétiques du spectacle vivant

Mettre en relation l'exercice critique, la pensée théorique et pratique de création

Contextualiser les oeuvres et les processus créatifs

Elaborer des analyses critiques des oeuvres dans leurs dimensions historique et patrimoniale

Connaitre les pratiques spectaculaires et performatives occidentales et extraoccidentales, analyser leurs relations transculturelles et transdisciplinaires

Penser les méthodes d'investigation et questionner sa propre expérience vécue pour analyser les pratiques performatives dans une perspectives anthropologique

Développer les pratiques pédagogiques du spectacle vivant et contribuer à la formation des formateurs

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

R-90 : Activités créatives, artistiques et de spectacle  
Création théâtrale : dramaturge, scénographe, metteur en scène  
Administrateur d'évènements  
Administrateur ou directeur adjoint de structures artistiques d'institutions  
Conseiller artistique et culturel  
Responsable de projet artistique et/ou culturel  
Directeur de programme artistique  
Responsable de festival  
Chargé de production  
Chargé de communication  
Chargé de relations publiques et partenariats artistiques et culturels  
Critique et journaliste culturel

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1301 : Mise en scène de spectacles vivants

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation notée (au minimum une note), en contrôle continu, sous la forme d'une participation régulière, d'un travail écrit ou oral et/ou d'un examen final. Deux sessions de validation sont proposées pour tous les cours. Les EC (enseignement constitutif) se compensent par UE (unité d'enseignement) et par semestre.

L'évaluation de la recherche ou du stage s'effectue sous la direction d'un enseignant. Il donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de fin d'études, dans les deux cas (mémoire de stage ou mémoire de recherche pouvant inclure une démonstration ou exercice pratique).

Master 1

Tronc commun :

UE 1 Fondamentaux I (12 ECTS)

UE 3 Nouveaux paysages de l'art (8 ECTS)

UE 5 Projet d'étape (14 ECTS)

Parcours « Scènes du monde, histoire et création » :

UE 2 Altérités (18 ECTS)

UE 4 Écritures et processus de plateau (22 ECTS)

Parcours « Projet culturel et artistique international » :

UE 2 Contextes Parcours (18 ECTS)

UE 4 Ouverture professionnelle I (22 ECTS)

Master 2

Tronc commun :

UE 6 Fondamentaux II (14 ECTS)

Parcours « Scènes du monde, histoire et création » :

UE 7 Scènes hybrides (16 ECTS)

UE 8 Acteurs du monde (7 ECTS)

UE 9 Mémoire de recherche (23 ECTS)

Parcours « Projet culturel et artistique international » :

UE 7 Culture et création (16 ECTS)

UE 8 Ouverture professionnelle II (8 ECTS)

UE 9 Mémoire de projet individuel ou collectif (22 ECTS)

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		- des enseignants participant à la formation - un professionnel
En contrat d'apprentissage	X		- des enseignants participant à la formation - un professionnel
Après un parcours de formation continue	X		- des enseignants participant à la formation - un professionnel
En contrat de professionnalisation	X		- des enseignants participant à la formation - un professionnel
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 8 juillet 2015

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis : Île-de-France - Seine-Saint-Denis ( 93) [ Saint-Denis]

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31845